

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 22 octobre 2014 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Denis Coderre, Maire

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE14 1593**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour du comité exécutif du 22 octobre 2014, en y retirant l'article 30.002.

Adopté à l'unanimité.

**CE14 1594**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 octobre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE14 1595**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 octobre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE14 1596**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 29 octobre 2014 pour le dépôt du PTI 2015 - 2016 - 2017 (volet ville).

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE14 1597**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 30 octobre 2014 pour le dépôt du PTI 2015 - 2016 - 2017 (volet agglomération).

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE14 1598**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 octobre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE14 1599**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de donner un accord de principe par lequel la Ville de Montréal s'engage à consentir un soutien financier maximal de 150 000 \$ et un soutien en biens et services pour une valeur monétaire maximale de 50 000 \$ pour la tenue d'une étape du Tour de ski du Canada 2016 à Montréal, conditionnellement à :
  - l'obtention par la Corporation d'engagements en argent, biens et services des autres bailleurs de fonds identifiés dans le budget prévisionnel au dossier décisionnel et permettant d'assurer la réussite du Tour de ski du Canada 2016 à Montréal sur les plans financier et organisationnel;
  - l'obtention d'un engagement formel de la Corporation événements d'hiver de Québec à consentir un legs d'une valeur équivalente à 50 000 \$ en argent et en biens pour la population montréalaise et la communauté montréalaise de ski de fond, et ce, préalablement à l'établissement d'une entente entre la Ville et la Corporation événements d'hiver de Québec;
- 2 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports à préparer un projet d'entente à intervenir entre la Ville et la Corporation événements d'hiver de Québec. Cette entente établira les modalités et conditions de la mise à disposition du soutien municipal, qui aura été préalablement défini selon le niveau d'engagements des autres bailleurs de fonds, dans la tenue d'une étape du Tour de ski du Canada 2016 à Montréal, et de soumettre cette entente au conseil d'agglomération pour approbation une fois le montage financier de 1 450 M\$ confirmé;

- 3 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire de 2015 pour 100 000 \$ et celle de 2016 pour 50 000 \$. Cette dépense sera entièrement financée par l'agglomération de Montréal. Le soutien en biens et services pour une valeur monétaire maximale de 50 000 \$ sera détaillé dans le protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1146340002

---

**CE14 1600**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure cinq ententes-cadres d'une durée de douze (12) mois, pour la fourniture sur demande de divers gants de travail pour les employés de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les articles mentionnés en regard de chacune d'elles, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13615 et aux tableaux de prix reçus joints au rapport du directeur ;

Firme	Article
Équipement de sécurité universel inc.	19; 28; 36
Les entreprises Cappco inc.	13
Gants Laurentides ltée	3-B; 4-A; 4-B; 5-A; 8-A; 8-B; 9-A; 14; 15; 20;
Groupe BBH inc.	1; 12; 31
Linde Canada ltée	3-A; 5-B; 5-C; 5-D; 6; 7; 9-B; 10; 11; 22; 23; 24; 25-A; 25-B; 26; 27; 29; 30; 32; 33; 34; 35

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1146135004

---

**CE14 1601**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'octroyer, conformément aux dispositions de la loi, un contrat de services de maintenance de gré à gré entre la Ville et Acceo Solutions inc. pour le renouvellement de l'entretien de la solution Ludik, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, pour une somme maximale de 263 432,81 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1143242001

---

**CE14 1602**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1 - d'autoriser une dépense de 113 354,77 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'équipements de télémétrie (ONU) sur le réseau artériel nécessaire à la réalisation du système de télécommunication urbain relié au CGMU, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Systèmes Urbains inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 18 mois, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 103 049,79 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13606 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1145897016

**CE14 1603**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure des ententes-cadres collectives, d'une durée approximative de 8 mois, pour la fourniture sur demande de sel de déglacage des chaussées;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13521 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

<u>Firmes</u>	<u>Participants</u>
Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée	Ahunsi-Cartierville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Le Plateau Mont-Royal, Montréal-Nord, Outremont, Saint-Léonard, Verdun, Ville de Westmount, Ville de Mont-Royal et La Société de transport de Montréal
Technologie de dégivrage Cargill, une division de Cargill Limitée	Ahunsi-Cartierville, Anjou, Le Sud-Ouest, Rosemont-La Petite-Patrie, Ville-Marie, Villeray-St-Michel-Parc-Extension et la Ville de Beaconsfield. L'Île-Bizard-Ste-Geneviève, Lachine, LaSalle, Le Plateau Mont-Royal, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Pierrefonds-Roxboro, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent, Village de Senneville, Ville de Baie-D'Urfé, Ville de Côte-Saint-Luc, Ville de Dollard-Des-Ormeaux, Ville de Dorval (incluant L'Île Dorval), Ville de Hampstead, Ville de Kirkland, Ville de Montréal-Est, Ville de Montréal-Ouest, Ville de Pointe-Claire et Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.
Sifto Canada Corp.	

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des villes liées participantes et de la Société de transport de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1145331003

**CE14 1604**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six mois avec une option de prolongation jusqu'à vingt-quatre mois supplémentaires, pour la fourniture de pantalons cargos et bermudas pour le Service de sécurité incendie de Montréal ;
- 2 - d'accorder à Surprenant et Fils Div. 139519 Canada inc. le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13735 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de fonctionnement du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1145281008

---

**CE14 1605**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Tyco SimplexGrinnell, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la mise à niveau du système d'alarme-incendie au Biodôme de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 158 173,97 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public B-2014-06;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1135009001

---

**CE14 1606**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 293 463 \$, taxes incluses, pour l'audit externe des états financiers pour les années 2014, 2015 et 2016, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13504 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1143592007

---

**CE14 1607**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel SNC-Lavalin inc. et Réal Paul, Architecte, firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis pour les travaux d'ingénierie et d'architecture relatifs à l'unité d'ozonation et l'unité de production d'oxygène de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 12 025 783,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12645 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser M. Richard Fontaine, Directeur, à signer la convention de services professionnels et tout document y donnant suite;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1143334014

---

**CE14 1608**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure quatre ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin d'effectuer la surveillance environnementale des travaux d'excavation des sols et des matériaux dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville ;
- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites, taxes incluses, à l'égard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13675 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions :

<b>Firme</b>	<b>Somme maximale</b>	<b>Contrat</b>
Les Services EXP inc.	2 250 481,56 \$	1
WSP Canada inc.	2 399 598,38 \$	2
Groupe ABS inc.	767 117,80 \$	4
Les Consultants SM inc.	663 271,80 \$	5

- 3 - d'imputer ces dépenses à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au fur et à mesure des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1143855001

---

**CE14 1609**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels pour la surveillance de travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage (contrat 1) et pour la surveillance de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage (contrat 2);
- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales, taxes incluses, inscrites à l'égard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13651 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

<b>Firme</b>	<b>Somme maximale taxes incluses</b>	<b>Délai maximal</b>	<b>Contrat</b>
Tetra Tech QI inc.	2 119 305,43 \$	24 mois	1
Cima+ S.E.N.C.	1 720 253,08 \$	24 mois	2

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation conformément aux informations financières inscrites au dossier et ce, au rythme des besoins à combler pour une période maximale de 24 mois.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1144822047

---

**CE14 1610**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure quatre ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin d'effectuer des caractérisations environnementales des sols et des conceptions de chaussée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville ;
- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales, taxes incluses, inscrites à l'égard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13534 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions :

<b>Firme</b>	<b>Somme maximale</b>	<b>Contrat</b>
Groupe ABS inc.	1 856 791,06 \$	1
Les Services EXP inc.	1 797 086,84 \$	2
Groupe Qualitas inc.	1 600 638,84 \$	3
LVM, une Division d'EnGlobe Corp.	1 260 258,58 \$	4

- 3 - d'imputer ces dépenses à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au fur et à mesure des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1143855004

---

#### **CE14 1611**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de résilier le contrat de services professionnels accordé à Affleck De La Riva architectes pour la réalisation de plans, devis, la surveillance du chantier et l'accompagnement pour l'obtention de l'accréditation LEED dans le cadre du projet de la reconstruction de la station de pompage du réservoir Rosemont (CG13 0070), en tenant compte des dépenses effectuées au montant de 41 735,92 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser une dépense de 550 402,86 \$, taxes incluses, pour la réalisation de plans, devis et la surveillance du chantier dans le cadre du projet de la reconstruction de la station de pompage du réservoir Rosemont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'approuver un projet de convention par lequel Tremblay, L'écuyer Architectes, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 478 611,18 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13781 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1145891004

---

#### **CE14 1612**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de résilier le contrat de services professionnels accordé à Provencher Roy + Associés architectes pour l'aménagement et la mise à niveau du bâtiment situé au 775, rue Gosford (CG11 0327);
- 2 - d'autoriser une dépense de 897 269,27 \$, taxes incluses, pour la réalisation des plans, devis et la surveillance du chantier, dans le cadre du projet de réfection des appentis, de la toiture et du tunnel de l'édifice du 775, rue Gosford, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'approuver un projet de convention par lequel Archipel architecture inc. et WSP Canada inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 747 724,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13837 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1145367001

---

**CE14 1613**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Coopérative d'habitation Terrasse Soleil Pierrefonds, un terrain vague, constitué du lot 5 428 539 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 153,3 mètres carrés, situé du côté sud du boulevard Gouin Ouest, entre le boulevard de Pierrefonds et la 8<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro, au prix de 81 030 \$, plus les taxes applicables, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte de vente;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1141195001

---

**CE14 1614**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ à l'organisme Muséomix Québec pour la réalisation du projet Muséomix Montréal, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications 2012-2015;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier pour 2014;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1146307003

---

**CE14 1615**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 5 000 \$ à Coalition montréalaise des tables de quartier pour participer à la réalisation 2014-2015 de son plan d'action 2014-2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1143220006

---

**CE14 1616**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à procéder à la réalisation des travaux relatifs à la réfection des bâtiments, des aménagements extérieurs et des équipements dans le cadre de son programme de protection de l'actif immobilisé;
- 2 - de lui en rembourser les coûts, sur présentation des pièces justificatives, jusqu'à concurrence de 12,259 M\$ pour l'année 2014, conformément au budget d'investissements autorisé par le conseil d'agglomération dans le cadre du PTI 2014/2016.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1146101002

---

**CE14 1617**

Vu la résolution CA14 14 0368 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel\_Parc–Extension en date du 7 octobre 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, (RLRQ., c. Q-2) en vue d'une modification au branchement pluvial sur le réseau municipal, d'un réseau privé d'égout pluvial avec ramification, situé dans une zone industrielle du district de Parc-Extension, pour le compte de la compagnie J.B. Laverdure inc.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1131124002

---

**CE14 1618**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver les modifications et le renouvellement du Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1146340004

---

**CE14 1619**

Vu la résolution CA14 30 10 0334 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, en date du 7 octobre 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'entériner la nomination de Monsieur Romain Fayolle, Commissaire au développement économique de la Direction du développement du territoire et études techniques de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, à titre d'observateur non votant au sein du Conseil d'administration de la SODEC-RDP-PAT-ME.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1141528004

---

**CE14 1620**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors cour du recours intenté par Ralph Lundy et six membres de sa famille au montant de 2,55 M\$ en capital, intérêts et frais, pour le préjudice corporel subi le 21 juillet 2005 à la piscine du parc de Verdelles dans l'arrondissement d'Anjou et autoriser la Direction des affaires civiles, par l'entremise de ses procureurs, à signer la transaction de règlement hors cour.
- 2- d'autoriser la signature de la transaction par M<sup>e</sup> Benoit Dagenais, Directeur de service et avocat en chef de la Ville et d'autoriser l'émission du chèque suivant :
  - 2,55 M\$ à l'ordre de Kugler Kandestin, en fidéicommiss.
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1146268001

---

**CE14 1621**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'intenter une requête en homologation de « l'Entente et Transaction » signée le 21 avril 2009 dont l'objet est le « Règlement du grief patronal concernant le remboursement des sommes dues en application de la lettre d'entente concernant « l'amélioration du régime complémentaire de retraite et ses règles de financement » ».

Adopté à l'unanimité.

30.007 1146407001

---

**CE14 1622**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation d'un combustible solide », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- de mandater la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (Volet municipal) de tenir une consultation publique sur ce projet de règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1144390003

---

**CE14 1623**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Sylvain Perras à titre de Directeur de service - Technologie de l'information dans la classe salariale FM13 (135 340 \$ - 169 170 \$ - 203 000 \$) pour une période indéterminée, à compter du 17 novembre 2014, conformément à l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des *Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal* (CE14 0813) et conformément à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1145904018

---

**CE14 1624**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE145331003 - Conclure avec les firmes Sifto Canada Corp. (7 349 483,46 \$), Technologie de dégivrage Cargill, une division de Cargill ltée (5 382 904,15 \$) et Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor ltée (4 644 927,91 \$), des ententes-cadres d'une durée approximative de 8 mois, pour la fourniture de sel de déglacage des chaussées suite à l'appel d'offres public 14-13521 (3 soum.). (Montant total estimé des ententes: 17 377 315,52 \$).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1143624040

---

**CE14 1625**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE143592007 - Accorder un contrat de services professionnels à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'audit externe des états financiers pour les années 2014, 2015 et 2016 pour une somme maximale de 1 293 463,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (14-13504) / Approuver un projet de convention à cette fin - (2 soumissionnaires, 1 conforme).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1143624029

---

**CE14 1626**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE143334014 - Accorder un contrat de services professionnels à SNC-Lavalin inc. et Réal Paul Architecte pour les travaux d'ingénierie et d'architecture relatifs à l'unité d'ozonation et l'unité de production d'oxygène de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte au montant maximal de 12 025 783,68 \$, taxes incluses – Appel d'offres 13-12645 (4 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1143624037

---

**CE14 1627**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE143855001 - Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre (4) firmes suivantes : Les Services EXP inc. (2 250 481,56 \$), WSP Canada inc. (2 399 598,38 \$), Groupe ABS inc. (767 117,80 \$) et Les Consultants SM inc. (663 271,80 \$) totalisant une somme maximale de 6 080 469,54 \$, taxes incluses, afin d'effectuer la surveillance environnementale des travaux d'excavation des sols et des matériaux dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville - Appel d'offres public 14-13675 (7 soumissionnaires) / Approuver les projets de conventions à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1143624041

---

**CE14 1628**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE144822047 - Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes suivantes pour une période de 24 mois : Tetra Tech QI inc. (somme maximale de 2 119 305,43 \$, taxes incluses) pour la surveillance de travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage (contrat 1) et Cima+ S.E.N.C. (somme maximale de 1 720 253,08 \$, taxes incluses) pour la surveillance de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage (contrat 2), totalisant une somme maximale de 3 839 558,51 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13651(4 soumissionnaires) / Approuver les projets de conventions à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1143624043

---

**CE14 1629**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE143855004 - Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre (4) firmes suivantes : Groupe ABS inc. (1 856 791,06 \$), Les Services EXP inc. (1 797 086,84 \$), Groupe Qualitas inc. (1 600 638,84 \$) et LVM une Division d'EnGlobe Corp. (1 260 258,58 \$) totalisant une somme maximale de 6 514 775,32 \$, taxes incluses, pour réaliser des caractérisations environnementales des sols et des conceptions de chaussée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville. - Appel d'offres public 14-13534 (7 soumissionnaires) / Approuver les projets de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.006 1143624042

---

**Levée de la séance à 11 h 26**

70.001

---

Les résolutions CE14 1593 à CE14 1629 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Anie Samson  
Vice-présidente du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif